

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature d'un protocole d'accord entre l'ANAPI et l'ASMEX : nouvelle étape pour le développement des relations économiques entre le Royaume du Maroc et la RDC.



Casablanca (Maroc), 24 juillet 2023 - L'Agence Nationale de la Promotion des Investissements (ANAPI) de la République Démocratique du Congo (RDC) et l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) ont signé un protocole d'accord lors d'une cérémonie officielle ce lundi 24 juillet à Casablanca. Cette étape cruciale vise à renforcer les liens économiques entre le Royaume du Maroc et la République Démocratique du Congo, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour la coopération commerciale et l'investissement entre les deux nations.

Le protocole d'accord a été signé lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée le 24 juillet 2023 à Casablanca, en présence du Directeur général de l'ANAPI, M. Anthony Nkinzo Kamole, et du Président de l'Association Marocaine des Exportateurs, M. Hassan Sentissi El Idrissi. Cette initiative est le fruit d'une première visite fructueuse effectuée par le Directeur Général de l'ANAPI au siège de l'ASMEX en mars dernier, qui a permis d'établir un dialogue constructif et de jeter les bases d'une coopération mutuellement bénéfique.

L'objectif de ce protocole d'accord est de promouvoir les relations économiques en favorisant les investissements, les échanges commerciaux et le transfert de savoir-faire entre les deux nations. Cette collaboration renforcera la compétitivité des entreprises marocaines et congolaises tout en créant un environnement propice à l'émergence de nouvelles opportunités d'affaires pour les investisseurs et les exportateurs des deux pays.

M. Anthony Nkinzo Kamole, Directeur général de l'ANAPI, a déclaré : « *La signature de ce Protocole d'Accord entre l'ANAPI et l'ASMEX est une étape décisive dans le renforcement des relations économiques entre le Royaume du Maroc et la République Démocratique du Congo. Il vient aussi confirmer la volonté de la RDC de renforcer les relations avec ses partenaires africains. Nous sommes convaincus que cette collaboration fructueuse ouvrira de nouvelles perspectives pour le développement des affaires, l'investissement et les échanges commerciaux entre nos deux nations. D'autres partenariats seront lancés prochainement afin de développer la marque Invest in DRC sur le continent africain et dans d'autres régions du monde* ».

« *Nous sommes honorés d'accueillir la délégation congolaise et de signer ce Protocole d'Accord avec l'ANAPI, qui marque le début d'une nouvelle ère de partenariat économique entre le Maroc et la République Démocratique du Congo. L'ASMEX est déterminée à soutenir activement les entreprises marocaines souhaitant investir en RDC et à faciliter les échanges commerciaux entre nos deux pays.* » a déclaré **M. Hassan Sentissi El Idrissi, Président de l'ASMEX**.

En marge de la cérémonie officielle s'est tenu un webinaire intitulé "Doing Business with DRC" qui visait à informer les acteurs économiques marocains sur les opportunités d'investissement en République Démocratique du Congo. Aux côtés des dirigeants de l'ANAPI et de l'ASMEX étaient présents S.E l'Ambassadeur de RDC au Royaume du Maroc, M. Henri Mangaya Yange Mondowa, la présidente de la Commission Afrique de l'ASMEX, Mme. Saloua Karkri, ainsi la directrice de cabinet adjoint du ministère du commerce Extérieur en République démocratique du Congo, la professeure Youyou Bande. Ensemble, ils ont offert une occasion unique aux acteurs économiques marocains de s'informer sur les opportunités d'affaires en Afrique, en mettant l'accent sur la République Démocratique du Congo en tant que marché clé pour les investissements et les échanges commerciaux.



À propos de l'ANAPI :

L'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI) est l'Organe conseil du Gouvernement central et des Gouvernements provinciaux de la République Démocratique du Congo en matière de promotion des investissements et d'amélioration du climat des affaires. Elle a pour mission de promouvoir les opportunités qu'offre la RDC et d'accompagner administrativement tous les investisseurs qui décident d'établir ou d'étendre leurs activités économiques sur le territoire congolais. Placée sous la tutelle du Ministère en charge du Plan, l'ANAPI est à l'initiative et à la coordination de plusieurs réformes fondamentales dans les domaines fiscal, juridique, comptable et institutionnel.

À propos de l'ASMEX :

Créée en 1982, l'Association Marocaine des Exportateurs « ASMEX » s'exprime au nom de ses adhérents directs et indirects pour défendre leurs intérêts, valoriser leurs activités et contribuer à l'essor de leurs exportations. Elle regroupe les exportateurs marocains, les fédérations et associations sectorielles et les institutions publiques et privées concernées par le commerce extérieur. L'ASMEX a pour missions de proposer et / ou contribuer à toute réflexion visant le développement des exportations, de valoriser le rôle des exportateurs dans la création de richesse et le développement économique et social, de promouvoir et contribuer à la mise en œuvre d'une politique dynamique de l'export, de favoriser et encourager le partenariat national et international, et de faciliter et accompagner les succès des entreprises exportatrices ou en mesure de l'être. Plusieurs pôles, commissions thématiques et comités ad-hoc réunissent les membres de l'ASMEX pour débattre et échanger sur le développement et la promotion des secteurs exportateurs marocains. L'ASMEX dispose également d'un maillage régional qui permet d'être à la proximité des exportateurs dans les régions.

Contact presse :

Agence Nationale de la Promotion des Investissements (ANAPI)

Palthi Vibila

Chargé de communication

pvibila@investindrc.com

+243 817 659 431

Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX)

Hanaa Foulani

+212 611 274 247

Agence 35°Nord

Yanice Biyogo

Consultant

yb@35nord.com

+33 6 10 54 31 47